

# Règlement du jeu concours

## «Quizz de la Semaine de la mobilité»

### Du samedi 16 au vendredi 22 Septembre 2023

A l'occasion de la Semaine de la mobilité, la Cove, l'entreprise Trans'Comtat et le réseau Trans'Cove organisent un quizz.

**Article 1 :** Le quizz est ouvert à toutes les personnes sans limite d'âge, résidant ou travaillant sur le territoire de la Cove. Il se déroulera du samedi 16 au vendredi 22 Septembre 2023 sur la page Facebook du réseau Trans'Cove.

**Article 2 :** Chaque participant devra répondre au questionnaire s'il souhaite participer.

**Article 3 :** La clôture du quizz est fixée au vendredi 22 Septembre à 23h59. Un seul questionnaire par participant sera admis.

**Article 4 :** Les participants ayant obtenus le plus de bonnes réponses se verront attribuer les prix allant du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup>. En cas d'égalité un tirage au sort sera effectué pour départager les participants

Les prix attribués sont les suivants :

*1<sup>er</sup> prix : 1 vélo électrique (valeur 1200€)*

*2<sup>ème</sup> prix : 1 trottinette électrique (valeur 600€)*

*3<sup>ème</sup> prix – 2 gagnants : Abonnements annuel tout public (valeur 150€) ou jeune (valeur 120€)*

*4<sup>ème</sup> prix – 2 gagnants : Abonnements mensuel tout public (valeur 22€) ou jeune (valeur 18€)*

*5<sup>ème</sup> prix – 4 gagnants : Carte 10 voyages (valeur 10€)*

Les lots ne pourront en aucun cas être échangés contre leur valeur en espèce ou contre tout autre lot. **Les lots sont nominatifs et ne peuvent être cédés à un tiers.**

**Article 5 :** Les résultats seront proclamés lors de la remise des prix dont la date reste à définir.

**Article 6 :** L'organisateur se réserve le droit de demander un justificatif prouvant que le lieu de domicile ou de travail se situe sur le territoire de la Cove. L'organisateur se réserve le droit de disqualifier tout participant qui altère le fonctionnement du concours ou viole les règles officielles du concours. L'organisateur se réserve le droit de poursuivre quiconque tenterait de frauder ou de nuire au bon déroulement de ce concours.

Les concurrents acceptent le présent règlement.